



Assemblée Générale 17 février 2024

L'assemblée générale 2024 s'est déroulée le 17 février 2024 dans la salle du château à Neuvy-Saint-Sépulchre.

Informations générales sur l'année 2023.

Poursuivant la thématique « Traditions, Créations » (montrant qu'il est possible de créer aujourd'hui des œuvres originales tout en s'inspirant de techniques ou de traditions iconographiques séculaires), le titre de l'exposition estivale au premier étage de la rotonde était « *Chemins de terre et de lumière* ».

Dans ce cadre, Daniel Auclert, maître-verrier à Lys-Saint-Georges a proposé ses œuvres. Par ailleurs, nous avons présenté des panneaux sur les vitraux de l'Indre. Parmi les autres exposants, nous avons accueilli Pascale Boucholzer (peintures abstraites et sculptures) et Jean Philippe Grégoire (poteries) déjà présents en 2022, avec une artiste-peintre récemment installée à Tranzault : Florence-Louise Petetin et Cécile Girard, de Mers-sur-Indre, qui a présenté des dessins réalisés lors de séances associant des enfants. Le club philatélique de Neuvy a illustré aussi ce thème et nous avons sollicité nos partenaires artisans et communautés religieuses (sœurs de Courtioux). Les visiteurs bénéficiaient aussi, comme les années passées, des « kakemonos » sur l'histoire du monument, les chemins de Compostelle, les édifices à plan centré et le pèlerinage du lundi de Pâques.

Des visites gratuites de la Basilique ont été proposées chaque mardi après-midi à 15h 30 du 18 juillet au 22 août et, grâce à nouveau à la présence appréciée de Pierre Baudin, chaque jour du 8 au 19 août.

Le total des visiteurs accueillis pour l'exposition en 2023 est de 1795 (1984 en 2022, 2855 en 2019, 2583 en 2018, 3109 en 2017, 2703 en 2016, 2823 en 2015, 3245 en 2014, 2917 en 2013, 2674 en 2012.

La fréquentation se répartit ainsi (il n'y eut pas d'expositions en 2020 et 2021) :

435 en juillet dont 2 pèlerins de Compostelle (489 en 2022, dont 2 pèlerins ; 786 - dont 20 pèlerins – en 2019 ; 775 en 2018 ; 822 en 2017 ; 787 en 2016 ; 756 en 2015 et 902 en 2014) ;

1170 en août dont 4 pèlerins de Compostelle (1134 en 2022 dont 13 pèlerins ; 1514 - dont 2 pèlerins – en 2019 ; 1483 en 2018 ; 1419 en 2017 ; 1302 en 2016 ; 1531 en 2015 et 1682 en 2014) ;

84 en septembre pour les Journées du Patrimoine (102 en 2022 ; 275 - dont 2 pèlerins – en 2019 ; 262 en 2018 ; 231 en 2017 ; 551 en 2016 ; 240 en 2015 et 310 en 2014 – mais par le passé, nous ouvrons tous les week-ends de septembre)

Par ailleurs, nous avons ouvert notre lieu d'exposition pour les journées de la Pomme les 28 et 29 octobre. Le nombre de visiteurs a été moins important : 106, dont 54 le samedi et 52 le dimanche (259 en 2022 ; 280 en 2019, 50 en 2018, 199 en 2017, 276 en 2016, 147 en 2015, 231 en 2014).

Globalement, la fréquentation (1795) a donc été sensiblement la même qu'en 2022 (1984), si on ne tient pas compte des Journées de la Pomme, mais nous n'avons pas retrouvé les chiffres de 2019 (2865) et avant, où nous ouvrons certes sur une période plus large.

Cette année, en plus des habituelles annonces publiées dans « l'Echo du Berry », nous avons bénéficié, pour les visites et le lancement de la saison, d'une excellente couverture de « La Nouvelle République » (même si nous aurions apprécié que l'exposition soit mentionnée dans la rubrique correspondante quotidienne).

Toute l'année, des visites de groupes ont été assurées (pour 558 personnes). Nous n'avons pas été sollicités pour accueillir comme en 2018 et 2019 les élèves du collège, mais par l'école de Neuvy (la visite des élèves s'est déroulée le 15 janvier 2024 en deux groupes et un jeu-découverte a été organisé le 12 février).

Avenir de l'association.

Lors de l'assemblée générale de 2023 (voir compte-rendu), nous avons présenté la situation (dans le contexte du plan de gestion de l'UNESCO qui devait débiter en 2024 et les problèmes rencontrés, tant pour gérer les demandes de visites en nombre croissant que pour organiser les expositions).

Nous avons annoncé que, si de nouvelles candidatures n'étaient pas proposées pour siéger au Conseil d'Administration, « **le bureau actuel pourrait rester en place à partir de janvier 2024, mais nous ne serions plus disponibles pour l'organisation des visites guidées et des expositions estivales** ».

Lors d'une réunion présidée par l'archevêque de Bourges le 13 septembre 2023, diverses solutions ont été proposées.

Depuis cette date, il a été convenu que la Maison du Tourisme voulue par les élus pourrait reprendre **l'organisation des visites guidées** (c'est à dire recenser les demandes à communiquer à la paroisse). Pour les groupes venant en car, les visites seront assurées par leurs accompagnatrices (de l'Office de Tourisme de Pôle de La Châtre et du service tourisme de la Communauté de Communes de La Châtre/Sainte Sève). Par ailleurs, nous avons appris par la Nouvelle République du 15 février, que la Maison du Tourisme de Neuvy proposerait chaque mardi de juillet et août, une visite guidée de la Basilique à 14h30.

Bien sûr, en tant que guide, Gérard Guillaume sera, à titre personnel, disponible, au nom de la paroisse, des « Amis de la Basilique » ou de l'autre association culturelle qu'il préside (« Convergences » avec laquelle une convention a été conclue), pour conduire certaines de ces visites (de la Basilique et de quelques églises remarquables du Boischaud Sud), mais plus pour être l'interlocuteur désigné pour recevoir les demandes et organiser les visites. Les dons recueillis ou reversés dans ce cadre permettront de financer le contrat de maintenance de l'orgue dont nous nous sommes chargés depuis sa réhabilitation en 2016. Pierre Baudin, notre guide bénévole francilien, serait prêt à revenir pendant une dizaine de jours l'été prochain mais nous ne pourrions plus le dédommager de ses frais de séjour (de l'ordre de 400 €). Il faudrait, dans ce cas, trouver un autre support.

Pour les expositions, une solution pourrait être trouvée par discussion directement entre la paroisse (selon les procédures voulues par le diocèse) et les associations d'artistes ou structures intéressées (comme c'est le cas pour les concerts). Mais dans ce cas, les organisateurs devront recruter leurs bénévoles et assumer leurs responsabilités (notamment pour la communication et les questions d'assurance). Toutefois, lors de cette réunion du 13 septembre, Jérôme Descout, conservateur des objets d'art aux Archives Départementales a estimé que, dans le cadre du plan de gestion de l'UNESCO, il était possible que la commission de sécurité ne donne plus d'autorisation si les questions d'accessibilité et de sécurité ne sont pas résolues (actuellement un seul escalier étroit pour monter au premier étage de la rotonde et en descendre ; et à l'arrière de la basilique l'autre escalier habituellement non utilisé n'est pas plus sécurisé).

Bien évidemment, comme l'association n'est pas dissoute mais seulement « mise en sommeil », elle pourra être réactivée, dès qu'une nouvelle équipe (Président, trésorier, secrétaire) sera constituée et qu'une nouvelle assemblée générale extraordinaire l'aura élue.

En attendant, même si l'association n'aura plus d'activités régulières, les quelques dépenses et recettes courantes seront gérées par Convergences et un bilan financier retraçant les mouvements sur le sous-compte créé dans ce but sera établi à la fin de chaque année civile. Une réserve sera aussi constituée pour participer au financement d'une œuvre d'art de la Basilique.

Par ailleurs, nous avons prêté nos kakemonos pour être exposés dans les vitrines de la Maison du Tourisme de Neuvy. Par la suite, ils pourront être transférés dans la pièce prévue pour l'accueil des visiteurs dans le cadre du plan de gestion de l'UNESCO (qui prévoit aussi des commentaires – conçus par Annick Dussault du service tourisme de la CDC de La Châtre/Sainte-Sève et Myriam Lesser, de l'agence BIG et validés par la commission diocésaine d'art sacré – enregistrés, téléchargeables par QR codes).

Pour le bureau, le Président

Gérard GUILLAUME

Conseil d'administration (jusqu'à la constitution d'un éventuel futur bureau).

Président : Gérard GUILLAUME

Secrétaire : Françoise DURIS (relations avec les bénévoles),

Secrétaire-Adjoint : Jean-Paul PEROT (communication numérique),

Trésorière : Françoise GUERIN.

Trésorière-adjointe : Mercédès CARTERON (et relations avec la paroisse),

Christine BAZIN-CHAUVAT (relations avec les bénévoles),

Patrick BINET (relations avec la mairie),

Monique DELCLAUX (commission artistique),

Membres de droit : le maire (ou son représentant) et le curé (le Père Jean-Marie Mabilia).